



EB-2006-0215

AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE

CONCERNANT LA REQUÊTE DE HYDRO ONE NETWORKS INC. EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE DES INSTALLATIONS DE TRANSPORT DANS LA VILLE DE BRAMPTON

Hydro One Networks Inc. (ci-après, le « Requérant ») a déposé une requête datée du 29 septembre 2006 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (ci-après, la « Commission ») en vertu de l'article 92 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O., c. 15, Annexe B. La requête a pour but d'obtenir une ordonnance de la Commission autorisant la construction d'une ligne de transport d'électricité de 230 kilovolts (kV) longue d'environ 4,2 kilomètres. Le Requérant propose également d'installer quatre disjoncteurs en série dans un nouveau poste de sectionnement (PS) appelé PS Hurontario. Les installations proposées seront installées dans la ville de Brampton à un coût estimé à environ 42 millions de dollars.

Les installations proposées sont situées sur des terrains désignés pour l'emploi par des services publics, entièrement dans la ceinture de promenade. Les installations n'exigent pas l'acquisition de bien-fonds ou de droits fonciers additionnels. Une carte présentant l'emplacement des installations proposées est jointe au présent avis.

La Commission a assigné à cette requête le numéro EB-2006-0215.

Le Requérant propose de construire les installations afin d'améliorer la fiabilité et la qualité du service d'électricité aux consommateurs de l'Ouest de la région du Grand Toronto, notamment l'Ouest de Brampton et le Nord de Mississauga ainsi que des régions de Toronto et au-delà.

Le Requérant propose que la date de mise en service du nouveau PS Hurontario et de la nouvelle ligne de transport de 230kV soit mai 2009.

Comment consulter les documents présentés par le requérant

Des exemplaires de la requête et des documents à l'appui présentés à l'avance seront disponibles pour consultation dans les bureaux de la Commission, ainsi qu'au siège social du Requérant aux adresses indiquées ci-dessous.

Comment participer

Vous pouvez participer à la présente instance de l'une des trois façons suivantes :

1. Vous pouvez faire parvenir une lettre de commentaires à la Commission. Si vous avez l'intention de faire une présentation orale, votre lettre doit inclure une requête à cet effet. Elle doit parvenir à la Commission au plus tard 30 jours après la publication du présent avis.
2. Vous pouvez demander le statut d'observateur afin de recevoir les documents publiés par la Commission durant l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre, laquelle doit parvenir à la Commission au plus tard 10 jours après la publication du présent avis.
3. Vous pouvez demander le statut d'intervenant si vous désirez participer activement à l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre d'intervention, laquelle doit parvenir au plus tard 10 jours après la publication du présent avis ou, si l'on vous a signifié le présent avis en main propre, au plus tard 10 jours après la date de signification. Votre lettre d'intervention doit décrire la manière dont vous êtes ou pourriez être touché par l'instance et doit préciser si vous représentez un groupe et, le cas échéant, décrire ce groupe et ses membres. La Commission peut choisir de tenir une audience écrite ou orale. Votre lettre d'intervention doit indiquer si vous préférez une audience écrite ou une audience orale et préciser les raisons sur lesquelles votre préférence est fondée. La Commission peut attribuer des dépens dans cette instance. Vous devez indiquer dans votre lettre d'intervention si vous entendez solliciter des dépens auprès du requérant ainsi que les motifs établissant votre admissibilité aux dépens. Vous devez également remettre une copie de votre lettre d'intervention au requérant.

Vous désirez obtenir de plus amples renseignements?

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la participation dans le site Web de la Commission à l'adresse suivante : www.oeb.gov.on.ca ou en appelant notre Centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

Comment nous joindre

Lorsque vous répondez au présent avis, veuillez citer le numéro de dossier de la Commission EB-2006-0145. Il est également important d'indiquer votre nom, votre numéro de téléphone ainsi que votre adresse postale et, le cas échéant, votre adresse électronique et votre numéro de télécopieur. Toutes les communications doivent être adressées à l'intention du secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous et parvenir au plus tard à 16 h 45 aux dates prescrites.

Pour votre commodité, la Commission accepte les lettres de commentaires par courrier courant ou électronique. Notre adresse électronique est : Boardsec@oeb.gov.on.ca. Veuillez inclure le numéro de référence du dossier de requête dans la ligne « objet » de votre courriel.

Les lettres d'intervention doivent être envoyées par courrier courant à l'adresse indiquée plus bas. N'oubliez pas de faire parvenir un exemplaire de votre requête d'intervention au requérant à l'adresse indiquée plus bas.

IMPORTANT

SI VOUS NE RÉPONDEZ PAS CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

ADRESSES

(Pour consulter un exemplaire de la requête)

**Commission de l'énergie
de l'Ontario**
C.P. 2319, 27^e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de :
M. Peter H. O'Dell
Secrétaire adjoint
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télé. : 416 440-7656

Hydro One Networks Inc.
8e étage, Tour Sud
483, rue Bay
Toronto (Ontario) M5G 2P5

À l'attention de :
M. Glen MacDonald
Conseiller principal, Réglementation,
Recherche et Administration
Tél. : 416 345-5913
Télé. : 416 345-5866

Hydro One Networks Inc.
15^e étage, Tour Nord
483, rue Bay
Toronto (Ontario) M5G 2P5

À l'attention de :
Mary Anne Aldred
Conseillère juridique principale
Tél. : 416 345-6302
Télé. : 416 345-6972

Fait à Toronto le 16 octobre 2006.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Peter H. O'Dell
Secrétaire adjoint

Proposed Hurontario Station and Transmission Line Reinforcement (GTA West)

